

Largement traitée selon une perspective juridique et jurisprudentielle, la question prioritaire de constitutionnalité l'est moins sous un angle politique. La juridicisation du droit constitutionnel qu'elle implique ne saurait pourtant empêcher que l'on puisse apporter un autre regard sur cet objet. La dimension politique de la QPC se doit d'être interrogée y compris dans une perspective de droit constitutionnel. Le Conseil constitutionnel est un lieu de pouvoir, fut-il juridictionnel.

Sous cet angle, deux axes de réflexion méritent d'être mis en avant : la fonction politique du Conseil constitutionnel et l'équilibre institutionnel qui en découle. La QPC affecte-t-elle la fonction du Conseil constitutionnel en tant que pouvoir institué ? La QPC remet-elle en cause l'équilibre des pouvoirs ? Telles seront les deux questions autour desquelles s'articuleront les différentes interventions de la troisième journée d'études toulousaine sur la QPC.

Renseignements et inscriptions

ifr@ut-capitole.fr

Public : 50 euros

Professionnels (inscrits dans un programme de formation) : 50 euros

Etudiant et Personnel UT1 : Gratuit

Frais de restauration : 20 euros

Manifestation éligible au titre de la formation continue des Avocats

Comité d'organisation

Pierre Esplugas, Maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole

Xavier Magnon, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole

Wanda Mastor, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole

Stéphane Mouton, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole

Chargée de valorisation / Diffusion de la recherche

Institut Fédératif de Recherche Droit

Courriel : Lila.Tlidjane@ut-capitole.fr

Université Toulouse 1 Capitole

2, rue du Doyen Gabriel Marty

31042 TOULOUSE CEDEX

<http://www.ut-capitole.fr>

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Question sur la Question 3 (QSQ) :
De nouveaux équilibres institutionnels ?

Vendredi 14 juin 2013
Amphithéâtre Montané de la Roque

Troisième journée d'études toulousaine sur la QPC

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

INSTITUT MAURICE HAURIU

Association française de droit constitutionnel

Ordre des Avocats Barreaux de Toulouse

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

INSTITUT FÉDÉRATIF DE RECHERCHE
Mutation des normes juridiques

9h00

Ouverture du colloque

Bruno SIRE, Président de l'Université Toulouse 1 Capitole
Isabelle POIROT-MAZERES et Xavier BIOY, Co-directeurs de l'Institut
Maurice Hauriou

9h30

Propos introductif

Appréhender le droit constitutionnel jurisprudentiel sous un angle politique
Xavier MAGNON, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1
Capitole

**La QPC affecte-t-elle la fonction du Conseil constitutionnel en tant que
pouvoir institué ?**

Sous la présidence de Maître de Frédéric DOUCHEZ
Bâtonnier de l'ordre des avocats de Toulouse

Le Conseil constitutionnel a-t-il une conscience politique ?

Dominique ROUSSEAU, Professeur de droit public à l'Université Paris 1
Panthéon - Sorbonne.

La QPC et la canalisation de la puissance ?

François SAINT-BONNET, Professeur d'histoire du droit à l'Université Paris 2
Panthéon - Assas.



Pause



11h00

Une nouvelle représentation politique sous l'influence du Conseil
constitutionnel

Stéphane MOUTON, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1
Capitole.

Quelle lecture institutionnaliste du nouveau Conseil constitutionnel post-
QPC ?

Xavier BIOY, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 Capitole.

La QPC, instrument de légitimation du législateur ?

Emmanuel CARTIER, Professeur de droit public à l'Université Lille 2 Droit et
Santé.

Déjeuner

14h30

La QPC remet-elle en cause l'équilibre des pouvoirs ?

Sous la présidence de Jacques KRYNEN,
Professeur d'histoire du droit à l'Université Toulouse 1 Capitole

Présidents de la République, QPC et justice constitutionnelle

Pierre ESPLUGAS, Maître de Conférences de droit public à l'Université Toulouse
1 Capitole.

La QPC, quelle nouvelle lecture parlementaire du contrôle de
constitutionnalité ?

Pierre-Alain COLLOT, Maître de conférences de droit public au Centre
universitaire Jean-François Champollion d'Albi.

La QPC, une occasion de systématiser le discours du juge ?

Wanda MASTOR, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 Capitole.

Quels équilibres entre le Conseil constitutionnel et les cours européennes ?

Denys SIMON, Professeur de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon -
Sorbonne.

Pause

Les cours suprêmes, contre-pouvoirs face au Conseil constitutionnel ?

Pierre EGEA, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 Capitole.

Le Conseil constitutionnel nouvelle « cour suprême » pour les juridictions de
droit commun ?

Nathalie JACQUINOT, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1
Capitole.

Quel(s) usage(s) de la QPC pour quels pouvoirs au profit du justiciable ?

Julie BENETTI, Professeur de droit public à l'Université de Reims.



16h00

Rapport de synthèse

Alexandre VIALA, Professeur de droit public à l'Université de Montpellier 1.
